

Mairie des VARENNES	COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL	Date	09/04/2014		
		Page	1	/	3

Ordre du jour

1. Signature du compte rendu du conseil précédent.
2. Débat sur orientations budgétaires 2014.
3. Délibération sur délégation de pouvoirs au maire.
4. Présentation de devis pour organisation du Cimetière.
5. Questions diverses.

Secrétaire de séance :	Cédric Penard	Séance ouverte à 20h00
------------------------	---------------	------------------------

Participants

Nom	Prénom	Présent	Émargement
Mugnier	Yves	X	
André	Nicolas	X	
Bardin	Iris	X	
Bonis	Sébastien	X	
Clabé-Navarre	Laurent	X	
de Bénédicis	Bruno	X	
Jean	Emmanuel	X	
Laflaquière	Catherine	X	
Méricq	Elsa	X	
Penard	Cédric	X	
Sales de Gauzy	Véroniques	X	

Mairie des VARENNES	COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL	Date	09/04/2014		
		Page	2	/	3

1. DEBAT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2014

Présentation du budget 2013 de la commune.

Budget de fonctionnement 2013 : 166 k€

Dépense de fonctionnement 2013 : 158 k€

Dépense d'investissement 2013 : 46 k€ ? à vérifier

Discussion sur les projets futurs pour la commune.

Liste des projets :

Travaux dans l'école :

Préau

Fenêtre Isolation

Chauffage

Mise au norme handicapé (accessibilité)

Toiture

Plancher classe

Sécurité (routière) notamment vis-à-vis des enfants et du trajet maison-école

Lavoir

Ancien cimetière

Monument aux morts

Statue de la vierge

Fenêtre des logements communaux

Eclairage publique (réduction temps d'éclairage, modernisation du mobilier urbain)

Cimetière

Eclairage de Noël

Salle des fêtes (peinture)

Appartement et école (peinture)

Mairie

Tennis entretien et accès à repenser (libre ou non)

Aire de jeux

Entretien général du village (nettoyage, etc...)

Site internet

Marianne dans la salle du conseil

Drapeau permanent

Entretien du Viscen (curage)

Entretien de la salle du conseil

Mairie des VARENNES	COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL	Date	09/04/2014		
		Page	3	/	3

Discussion sur les taux d'imposition

Qui étaient (en 2013) de :

2.94% pour la taxe d'habitation

7.34% pour la taxe foncière (bâti)

19.73% pour la taxe foncière (non bâti)

2. DELIBERATION SUR DELEGATION DE POUVOIRS AU MAIRE.

La délibération est reportée après envoi des documents aux conseillers.

3. PRESENTATION DE DEVIS POUR ORGANISATION DU CIMETIERE.

Trois devis ont été reçus, la délibération est reportée en attente d'un 4ème devis.

4. QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Le prochain conseil se tiendra le 15 ou le 22 avril en fonction des données disponibles pour le vote du budget primitif 2014.

Le tour du village pour faire le point sur l'état des lieux des bâtiments communaux est aura lieu le vendredi 18 avril 2014 à 18h00 au lieu du samedi 19 à 10h00

Séance levée à 23h41